

Descriptif de module : Module 22 – Promouvoir l'autogestion

Domaine : Santé

Filière : Soins Infirmiers

1. Intitulé de module	2026-2027
Code : S.SI.353.3222.F.25	Type de formation : ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...
Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé ☐ Module spécialisé ☐ Autres : ...	Caractéristique : ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master HES-SO).
Type : ☒ Module principal ☐ Module lié au module principal ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Autres : ...	Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☐ Module de printemps ☒ Module d'automne ☐ Autres : ...

2. Organisation
6 Crédits ECTS
Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Autre : Bilingue Français-Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

3. Prérequis
☐ Avoir validé le module ☐ Avoir suivi le module ☒ Pas de prérequis ☐ Autres : ...

4. Compétences visées
Rôle d'expert-e (compétent) Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles. • En fondant ses interventions sur les résultats de la recherche les plus probants (Ab4) ; • En favorisant le transfert des résultats de la recherche dans la pratique (Ab4) ; • En évaluant systématiquement le processus et les résultats des soins (Ab1).

Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

- En établissant une relation de confiance et de partenariat avec les patients/clients/proches (Ab6) ;
- En respectant l'autonomie, les choix et préférences des personnes (Ab1 et Ab3) ;
- En soutenant l'autogestion de la maladie et des traitements des personnes (Ab3).

Rôle de communicatrice/communicateur (compétent)

Communiquer, oralement et par écrit, de manière adaptée et efficace avec les patients/clients, les proches et les professionnels, afin de faciliter les relations et d'assurer le suivi des soins, dans toutes les situations cliniques.

- En considérant les patient-es/client-es comme des partenaires (Bb1) ;
- En adaptant la communication à la situation des patient-es/client-es (Bb4) ;

Rôle de collaborateur (compétent)

- En soutenant le point de vue des patient-es/client-es dans la prise de décision partagée (Cb3) ;
- En respectant les cadres éthiques et législatifs en vigueur (Cb3).

Rôle de leader (compétent)

Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patients, dans le respect des normes professionnelles.

- En garantissant que chaque patient/client est au centre de la démarche de soins (Db1) ;
- En identifiant les risques concernant la sécurité des patients, la qualité des soins et la protection des données (Db3) ;

Rôle de promotrice/promoteur de santé (compétent)

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

- En orientant les patients/clients vers les soins de santé adaptés et en les conseillant (Eb2) ;
- En aidant les patients/clients à prévenir, surmonter, vivre avec des restrictions fonctionnelles, des handicaps ou la maladie (Eb3) ;
- En favorisant l'empowerment des patients/clients et en défendant leurs droits (Eb1) ;
- En soutenant les patients/clients dans la gestion de leur santé (Eb3) ;
- En mobilisant des savoirs infirmiers et interprofessionnels (Eb2) ;
- En contribuant au développement et à l'amélioration des mesures de promotion de la santé et de prévention de la maladie (Eb4).

Rôle d'apprenant (compétent)

Développer ses compétences et optimiser sa pratique professionnelle et celles de l'équipe en mobilisant rigueur scientifique, posture réflexive, apprentissage tout au long de la vie et interventions d'encadrement et de formation.

- En saisissant, dès la formation initiale, toutes les opportunités de développer ses compétences (Fb1) ;
- En identifiant les questions de recherche pertinentes pour la pratique (Ab4-Fb2)
- En diffusant les résultats de la recherche (Fb2) ;
- En intégrant les savoirs expérientiels des patient-es/client-es et des collègues (Fb3)

Rôle de professionnel (compétent)

S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux.

- En exerçant leur profession de manière autonome, compétente et responsable (Gb2).

5. Contenu et formes d'enseignement

Sciences infirmières

- Théories autogestion
- Théorie de la trajectoire vécue de la maladie chronique/Théorie de la transition
- Approches des soins fondés sur les ressources
- Empowerment – efficacité personnelle-littératie en santé

- Autonomie/équité/liberté
- Toutes les attitudes du caring décrite dans l'EIP

Processus de soins centrés sur la Personne

Résultat de soins

- Statut de santé ; statut fonctionnel
- Risques / événements indésirables
- Connaissance gestion de la maladie chronique
- Autogestion de la maladie chronique
- Comportement de promotion de la santé
- Participation aux décisions de soins de santé
- Bien-être
- Croyance en matière de santé
- Qualité de vie
- Motivation
- Autonomie

Interventions

- Adopter une démarche de soins fondée sur les ressources
- Soutien/Enseignement à l'autogestion, autosoins
- Promotion des comportements de santé
- Renforcement de l'efficacité personnelle
- Soutenir la qualité de vie

Posture

- Défense de l'autodétermination
- Soins holistiques pour le soutien à l'autogestion et développement des compétences de santé
- Posture de défense des plus vulnérables
- Posture de défense de l'autodétermination
- Engagement pour le soutien à l'autogestion afin d'améliorer le bien-être et la qualité de vie des personnes
- Case management
- Engagement dans la situation de soins : défense de l'autodétermination

Autoréflexivité

- Analyse critique sur l'empowerment et le fardeau de l'autogestion
- Travail réflexif sur notre responsabilité dans le soutien à l'autogestion
- Travail réflexif sur notre rôle dans lors de prise de décision partagée
- Intégration de l'EBN dans la pratique

Sciences connexes

- Physiopathologie en fonction du cas clinique
- Pharmacologie en fonction du cas clinique
- Psychologie du développement et pédagogie

Didactiques

- Travail en groupe
- Coaching
- Analyse de cas : Démarche de soins soutenant l'autogestion de la pathologie chronique du patient et/ou de son entourage proche, conseil et rencontre.
- Exercer la démarche de consultation avec le ou la patient-e partenaire
- Exercice pratique des habiletés spécifiques à l'enseignement à la Personne aux autosoins
- Classe inversée
- Cours à distance

6. Modalités d'évaluations et de validation

Examen individuel écrit

7. Modalités de remédiation

- ☐ Remédiation possible
☒ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

7a. Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- ☐ Remédiation possible
☒ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

8. Remarques

9. Bibliographie

- Ackley, B., Ladwig, G., & Flynn Makic, M.B. (2023). *Nursing diagnosis handbook : an evidence-based guide to planning care* (13th ed.) Elsevier.
- Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario. (2010). *Stratégies permettant de soutenir l'autogestion des états chroniques : la collaboration avec les clients*. Toronto, Canada. <https://rnao.ca/fr/bpg/language/strategies-permettant-de-soutenir-lautogestion-des-etats-chroniques-la-collaboration-ave>
- Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (2012). *Facilitation de l'apprentissage axé sur les besoins du client*. https://rnao.ca/sites/rnao-ca/files/BPG_CCL_2012_FA-FRE_Lowres.pdf
- Gottlieb, L. N. (2013). *Les soins infirmiers fondés sur les forces : la santé et la guérison de la personne et de la famille*. Saint-Laurent : De Boeck.
- Lewis, S. M., Dirksen, S. R., Heitkemper, M. M., Bucher, L., & Camera, I. M. (2016). *Soins infirmiers : médecine-chirurgie* (2e éd. Française) Vol. 1-3. Chenelière.
- Marieb, E. N., & Hoehn, K. (2019). *Anatomie et physiologie humaines* (6e éd.). Pearson ERPI.
- Office Fédéral de la santé publique OFSP. (2022). *Concept de promotion à l'autogestion lors de maladies non transmissibles, psychiques et d'addictions*. Berne.
- Pamala D. L. (2019). *Lubkin's chronic illness : impact and Intervention*. (10^e éd.) Jones & Barlett Learning.
- Weber C, Gross., J., Kapps., A., Progin., E., & Sager Tinguely, C.. (2018). *Précis de chronicité et soins dans la durée* (2ème éd.). Paris: Lamarre

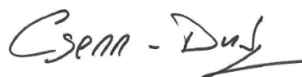
10. Enseignants

Maîtres d'enseignement et Professeur-e-s HES en fonction de leurs expertises au regard des thématiques enseignées dans le module

Nom des responsables de module

Nom, Prénom : **Ferry Charlie**
Titre : **Maître d'enseignement HES**
Tél. : **+41 26 429 61 74**
Courriel : Charlie.ferry@hefr.ch

Name, Vorname : **Caravella Pénélope**
Titel : **Maître d'enseignement HES**
Tel. : **+41 (0)26 429 60 69**
E-Mail : penelope.caravella@hefr.ch



Descriptif validé le
17.08.2026

Descriptif validé par

Catherine Senn-Dubey